



## Violences policières, de quoi parle-t-on ?

**légitimes**                      **Violences**                      **illégitimes**  
**VS**

Pour commencer, les violences commises par des policiers peuvent être légitimes ou illégitimes suivant qu'elles s'inscrivent dans un cadre légal ou non. Donc nous ne pouvons pas prendre positions sans une enquête préalable, qui détermine dans quel contexte les policiers ont fait usage de la force.

Dans la grande majorité des cas la Justice reconnaît un usage légitime de la force. Pour les quelques cas restants, nous les condamnons bien évidemment fermement, comme nous condamnons toutes formes de violences illégitimes plus généralement.

Par malhonnêteté intellectuelle, certaines associations et même [Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale comptabilisent toutes les violences, sans distinctions.](#)

Le peuple a délégué l'usage légitime de la force aux policiers et ce depuis 1789. Certaines situations nécessitent l'usage de la force, car malheureusement nous ne vivons pas dans « un monde de Bisounours. »

L'usage de la force par les policiers n'a rien de comparable avec l'usage de la force par des membres de l'Élysée. Eux n'ont aucune délégation d'user de la force légitime par le peuple.

Si une délégation de Monsieur le Président de la République suffit, alors nous ne sommes plus en République.

Dans ces conditions Monsieur Alexandre BENALLA et son comparse commettent forcément des violences illégitimes. Opprobre sur la Police Nationale et danger pour la population.

**« Il est plus facile de croire sans comprendre que de vouloir tout expliquer. »**

Sosthène De la ROCHEFOUCAULD